

Stratégie « Animaux en ville » de Paris

La stratégie issue des travaux de la mission se décline en 4 axes et 15 objectifs. À la suite de sa présentation en Conseil de Paris, 71 actions sont à mettre en œuvre afin de permettre aux animaux de mieux vivre en ville.

Axe	Objectif	Préconisation
Mieux informer et mieux communiquer sur la place des animaux en ville	Mettre en œuvre un pilotage concerté et coordonné sur la place des animaux en ville	Créer une mission « Animal en ville »
		Instaurer un comité de pilotage du plan d'actions
		Instaurer un comité stratégique annuel
		Communiquer un bilan annuel des actions mises en œuvre au Conseil de Paris
		Présenter un bilan annuel aux associations en amont du comité stratégique annuel après les avoir préalablement saisies
	Informer les Parisien.ne.s sur la place des animaux en ville	Créer une page web dédiée aux animaux sur paris.fr
		Élaborer un vade-mecum de l'animal en ville
		Intégrer un item spécifique aux animaux dans l'application DansMaRue
	Sensibiliser les Parisien.ne.s sur la place des animaux en ville	Organiser un appel à projets visant à sensibiliser les Parisien.ne.s au bien-être animal
		Organiser annuellement une Fête des Animaux
		Organiser des cycles de conférences annuels sur la place des animaux en ville
		Promouvoir les services rendus par les animaux en ville
		Installer la ferme mobile dans des espaces verts près de centres hébergeant des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap
		Mettre en place un groupe de travail afin d'étudier les caractéristiques et l'emplacement de la stèle en hommage aux animaux morts pendant les grands conflits du XX ^{ème} siècle
	Sensibiliser les enfants sur la place des animaux en ville	Proposer des activités sur les animaux aux enfants
Mettre à disposition des ateliers périscolaires et des centres de loisirs des kits pédagogiques sur l'animal en ville		
Proposer des cours de comportement animalier dans les centres de loisirs		
Solliciter le rectorat pour lui proposer de faire connaître aux établissements scolaires élémentaires la possibilité pour les classes de se rendre sur inscription, à la Ferme de Paris ou dans les différentes fermes installées dans les parcs parisiens		

		<p>Informers les établissements scolaires, des dates et horaires de déplacement de la ferme mobile, et par un courrier aux directeurs des écoles élémentaires publiques parisiennes des contacts et informations nécessaires à l'organisation de visites scolaires à la Ferme de Paris ou dans les différentes fermes installées dans les parcs parisiens</p>
	<p>Développer une sensibilisation au bien-être animal à la Ferme de Paris</p>	<p>Proposer des informations sur le bien-être des animaux de la ferme</p>
		<p>Étudier la mise en place de séances de zoothérapie à la Ferme de Paris en lien avec des spécialistes de la discipline</p>
		<p>Conseiller les personnes souhaitant développer un élevage urbain ou l'éco-pâturage</p>
		<p>Organiser des visites pédagogiques sur les lieux parisiens d'éco-pâturage</p>
<p>Promouvoir le respect et le bien-être des animaux</p>	<p>S'assurer du bien-être animal</p>	<p>Solliciter le Préfet de Police afin de diffuser les résultats des contrôles concernant le bien-être animal effectués par ses services dans les établissements détenant des animaux</p>
		<p>Soutenir les associations proposant des soins vétérinaires gratuits aux animaux de personnes défavorisées</p>
		<p>Travailler avec les services de l'État et les associations concernées à l'aménagement et la mise en place de dispositifs permettant aux personnes en situation d'errance de se rendre dans les structures d'hébergement d'urgence avec leurs chiens</p>
		<p>Mettre en place un groupe de travail avec les aquariums parisiens, sur la question du bien-être des animaux aquatiques</p>
	<p>Garantir le bien-être des animaux employés lors d'activités</p>	<p>Sensibiliser prioritairement le personnel municipal concerné au respect du bien-être animal</p>
		<p>Prévoir une clause de respect du bien-être animal dans les marchés publics de la Ville et ses contrats de concession</p>
		<p>Prévoir une clause de respect du bien-être animal dans les autorisations d'activités délivrées par la Ville</p>
		<p>Proposer à des associations de protection animale l'adoption des animaux réformés appartenant à la Ville</p>
	<p>Émettre une recommandation du Conseil de Paris sur la présence d'animaux sauvages dans les cirques à partir du cycle de travail engagé avec les circassiens</p>	<p>Poursuivre le dialogue engagé avec les circassiens pour accompagner leur reconversion sociale et économique pour des spectacles sans animaux sauvages, dans un délai raisonnable à déterminer avec ces derniers. A l'issue de ce second cycle d'échanges avec les circassiens, le contenu des échanges sur les modalités de reconversion possible vers des spectacles sans animaux sauvages, notamment les années nécessaires à cette reconversion, fera l'objet d'une présentation à l'été 2019 aux membres du comité stratégique de suivi de la mission</p>

		<p>Animaux en ville</p> <p>Solliciter les services de l'État afin d'effectuer des contrôles réguliers sur le bien-être des animaux sauvages présents dans les cirques installés sur le territoire parisien</p> <p>Mettre en œuvre une procédure inter-directions contre les occupations illégales du domaine public par des cirques et l'affichage illégal associé</p>
<p>Renforcer la place de l'animal domestique en ville</p>	<p>Lutter contre la maltraitance et l'abandon des animaux</p>	<p>Mettre en place des campagnes de communication contre les abandons et les achats impulsifs d'animaux</p>
		<p>Soutenir l'adoption d'animaux présents dans les refuges et gérés par des associations de protection animale</p>
		<p>Informers les Parisien.ne.s sur les interlocuteurs compétents concernant le signalement de maltraitance animale</p>
	<p>Gérer la population de chats errants</p>	<p>Réaliser des campagnes régulières de recensement de chats errants accompagnées par la médiatisation des campagnes de stérilisation des chats errants, en veillant à la mise en valeur des associations qui apportent ces soins</p>
		<p>Autoriser par conventionnement 10 abris pour chats errants après présentation des abris déjà existants dans la Ville et d'une cartographie des lieux potentiels pouvant accueillir ces abris en collaboration avec les associations concernées et les mairies d'arrondissement</p>
		<p>Étudier la faisabilité d'un partenariat avec la Préfecture de Police et des associations sur la gestion des chats libres (identification, stérilisation, relâche/adoption)</p>
		<p>Étudier l'impact des chats errants sur la faune sauvage à l'échelle parisienne</p>
	<p>Développer la place des chiens en ville</p>	<p>Diffuser la réglementation concernant l'accès aux chiens d'assistance dans les lieux publics</p>
		<p>Autoriser l'accès aux chiens tenus en laisse et non classés dangereux (non classés en 1ère ou 2e catégorie) aux allées des jardins ne disposant pas d'aires de jeux ou signalés comme tels et dans les bois parisiens</p>
		<p>Autoriser sous conditions la promenade en liberté dans les bois parisiens</p>
		<p>Réglementer les promenades professionnelles dans les bois parisiens</p>
		<p>Aménager au moins 25 espaces canins répartis équitablement sur l'ensemble du territoire parisien en lien avec les mairies d'arrondissement</p>
<p>Expérimenter une charte « Patte verte » dans les jardins partagés qui le souhaitent, visant à accueillir par convention des chats et des chiens (excepté catégories 1 et 2)</p>		
<p>Renforcer les activités visant à la rencontre de chiens pour les personnes âgées dépendantes ou en situation d'handicap</p>		
<p>Solliciter IDF-Mobilités afin d'autoriser les chiens de grande taille dans les bus et les tramways</p>		

		Organiser un trophée « dog-friendly »
	Sensibiliser les propriétaires de chiens aux bonnes pratiques	Renforcer les ateliers d'éducation canine
		Maintenir et renforcer, dans les axes prioritaires de la Ville, la verbalisation du non-ramassage des déjections canines
		Solliciter le Préfet de Police afin que ses services interviennent et traitent les situations impliquant des chiens dangereux dans l'espace public et qu'il adresse un bilan semestriel à la Maire de Paris de ces situations sur le territoire parisien
Changer de regard sur la faune sauvage en ville	Lutter contre le trafic d'animaux	Établir une charte avec les animaleries afin de garantir l'origine des animaux
		Solliciter le Préfet de Police afin de diffuser les résultats des actions menées pour contrôler l'origine des animaux présents dans des établissements et pour lutter contre les filières visant à fournir des animaux à des fins de mendicités
		Solliciter les autorités compétentes pour un contrôle renforcé des animaleries afin de garantir l'origine des animaux, le respect des obligations légales et éviter le trafic
	Préserver la faune sauvage parisienne	Communiquer sur les actions du centre d'accueil de la faune sauvage de Maisons-Alfort (CEDAF)
		Informers les Parisien.ne.s ayant ramassé un animal sauvage blessé afin de les orienter vers des associations compétentes
		Mettre en place un partenariat avec le CEDAF pour organiser des relâches d'animaux sauvages parisiens soignés
		Sensibiliser prioritairement les agents municipaux concernés aux espèces animales sauvages présentes à Paris
		Organiser une exposition dans des parcs parisiens concernant certaines espèces animales spécifiques
		Intégrer les actions des Plans Ruches et pollinisateurs qui visent depuis 2016 à développer un environnement favorable aux abeilles et aux pollinisateurs sauvages en plantant des végétaux nectarifères, en établissant une politique "zéro phyto", en luttant contre le frelon asiatique et en implantant des ruches et des abris à pollinisateurs sauvages
		Organiser une réunion de présentation en janvier 2020 aux élu.es parisien.ne.s intéressé.e.s, sur la méthodologie et les premières données recueillies par le ou la doctorant.e CIFRE travaillant sur la cohabitation entre abeilles sauvages et domestiques
		Veiller à la mise en place systématique de nichoirs à moineaux et d'hôtels à insectes dans les programmes d'aménagement, de réaménagement de bâtiments ou d'espaces publics

<p>Gérer les populations d'espèces animales commensales</p>	<p>Organiser un colloque public sur les pigeons à Paris au cours de l'année 2019 avec présentation du rapport « Pigeonniers », de l'étude effectuée par les associations missionnées Espaces et AERHO, des préconisations des associations et des chercheurs qualifiés</p>
	<p>Relancer certains pigeonniers en lien avec les mairies d'arrondissement</p>
	<p>Construire et gérer des pigeonniers dans le cadre de chantiers jeunes</p>
	<p>Aménager des espaces pour les pigeons sous quelques ponts, à titre expérimental</p>
	<p>Communiquer envers les Parisien.ne.s pour empêcher le nourrissage hors des pigeonniers</p>
	<p>Transmettre un bilan annuel aux mairies d'arrondissement concernant le pigeonnier éventuellement présent sur leur territoire et en 3^{ème} commission</p>
	<p>Étudier les populations parisiennes de corneilles et de goélands</p>